

produite par le ciel et, pendant cinq années, on ne fit pas de moissons <sup>1)</sup>, Alors *T'ang* adressa une prière en offrant son corps au bois de *Sang* et dit: „Si c'est moi, l'homme unique, qui suis coupable, (la culpabilité) ne s'étend pas à la multitude <sup>2)</sup>; si c'est la multitude qui est coupable, (que cette culpabilité) soit en moi, l'homme unique. Ne permettez pas que, parceque moi, l'homme unique, j'ai manqué d'habileté, l'Empereur d'en haut, les mânes et les dieux ruinent la vie du peuple.” Alors il coupa ses cheveux, rognâ ses ongles et offrit son corps en victime; par ce moyen, il demanda le bonheur à l'Empereur d'en haut. Le peuple en fut très satisfait et la pluie arriva en abondance.”

Ce texte est éclairci par une citation du *Chou tchouan*

Enfin une troisième rédaction qui est la plus longue, mais aussi la plus affadie, est celle qui se trouve dans *Mo tseu* (cf. Legge, C.C., vol. III, prolég., p. 116—117).

1) Dans le texte de *P'ei Song-tche*, on lit: „Il y eut une grande sécheresse dans l'empire, et pendant trois ans, on ne fit pas de moissons.” 天下大旱。三年不收。

2) Au lieu de 萬夫 „les dix mille hommes”, *P'ei Song-tche* écrit 萬方 „les dix mille régions”, leçon qui se retrouve dans le *Louen yu* et dans *Mo tseu*. Mais la citation du *Kouo yu* nous garantit l'antiquité de la leçon 萬夫.

3) Au lieu de 磨其手 (littéralement, il rognâ ses mains), *P'ei Song-tche* écrit 擺其爪 „il déchira ses ongles.” — Le don des cheveux et des ongles annonçant l'offrande de la personne tout entière se retrouve ailleurs; par exemple, dans le chapitre XXXIII de *Sseu-ma Ts'ien*, nous lisons que, lorsque le duc de *Tcheou* proposa de se sacrifier à la place du jeune roi *Tch'eng*, il se coupa les ongles et en jeta (les rognures) dans le Fleuve 周公乃自揃其蚤沈之河. Le *Wou Yue tch'ouen ts'ieou* (chap. II, p. 3 r°) nous raconte que, au temps de *Ho-lu*, roi de *Wou* (vers 500 av. J.-C.) un fondeur d'armes ne pouvait parvenir à fabriquer une épée; en désespoir de cause, lui et sa femme se coupèrent les cheveux et se rognèrent les ongles 斷髮剪爪 pour les jeter dans la fournaise; par cet acte, ils annonçaient qu'ils étaient prêts à livrer leurs corps aux flammes parceque, suivant la tradition, c'était là un moyen suprême et infaillible d'assurer la réussite de la fusion du métal.